

Il résulte de ce qui précède que le Commissaire Enquêteur soussigné émet

un AVIS FAVORABLE

Assorti de réserve et de recommandations

Réserve :

- Renoncer au projet d'implantation de commerces et de bureaux sur le tènement du Stade

Recommandations :

- Pour l'OAP du secteur Les Ronces : compléter le rapport de présentation par des justifications sur le besoin en foncier économique et procéder aux analyses agricoles permettant de mesurer l'impact de la planification afin de pouvoir le compenser
- Adapter les dispositions réglementaires afin de préserver davantage les boisements et les haies dans les futurs secteurs d'aménagement et compléter les règles applicables dans les nouveaux zonages (zone UId)
- Modifier le règlement de la zone UId (article UI1) du PLU afin de mieux maîtriser l'implantation de commerces de détail dans les zones d'activités économiques
- Pour l'OAP du Clos de la Foire : Compléter le dossier pour apporter davantage de précisions sur l'emprise foncière du projet et son articulation avec la zone du « Bois du Baron », particulièrement sur les volets environnement et circulation

Fait à Fontaines sur Saône le 16/12/2021

Le Commissaire Enquêteur :



Robert TODESCHINI